



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal En exercice : 35 Présents : 29 Conseillers excusés et représentés : 3 Conseillers excusés et non représentés : 3

L'an 2026, le lundi 22 juin 2026, à 18h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué mardi 16 juin 2026, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. Stéphane MAZARS, Maire de Rodez.

Conseillers présents (29)

Mesdames BONVALET-YOUNES Sarah, CAYLA Florence, CHAPELLE Pascale, DROMER Eugénie, FERNANDEZ Edwige, LUCAS Sophie, MIQUEL Elodie, MISTRETTA Carole, PEYROUTY Elodie, ROUMEGOUS Virginie, SOUCHARD Karine, VALADIER Agnès, VEZY Camille, VIDAL Sarah.
Messieurs BESSIERE Pierre, BORIES Simon, CABROLIER Kévin, DESTREBECQ Clovis, FILOE Ewan, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIRAUD Emmanuel, MAZARS Stéphane, MONTEILLET Florian, NICOLAS Olivier, RAMONDENC Brice, RAYNAL Fabrice, SMIRNOFF Pierre, TEYSSEDER Christian.

Conseillers excusés et représentés (3) :

AUSTRUY Fabien	a donné pouvoir à	Camille VEZY
CORTESE Franck	a donné pouvoir à	MISTRETTA Carole
GUY Carine	a donné pouvoir à	BESSIERE Pierre

Conseillers excusés et non représentés (3)

AUGUY-PERIE Nathalie
BULTEL-HERMENT Monique
RENIER Laura

Secrétaire de séance : Ewan FILOE

DELIBERATION N°2026-119 – Octobre Rose 2026 - Organisation d'une course pédestre et reversement des fonds

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant ce qui suit :

L'opération Octobre Rose est une campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein, instaurée en 1985.

La Ville, impliquée aux côtés des acteurs dans le cadre de la campagne d'information sur la prévention des cancers 2026, renouvelle son partenariat avec le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers-Région Occitanie, La Ligue contre le cancer, et l'Association des commerçants afin de sensibiliser la population au dépistage des cancers du sein. Les modalités de ce partenariat seront fixées ultérieurement par convention.

L'objectif de ce partenariat est d'inciter les différents partenaires (commerçants, associations...) à déployer des actions, durant le mois d'octobre, en lien avec la lutte contre le cancer du sein et d'encourager les femmes à se faire dépister.

Depuis 2022, la Ville intensifie son engagement en organisant « La Rose de Rodez » un évènement pédestre sportif et solidaire qui aura lieu cette année le dimanche 11 octobre 2026. Le départ et l'arrivée de la course auront lieu au cœur des Haras de Rodez. A l'issue de cette course, une restauration locale sera proposée aux participants et/ou accompagnants.

Les tarifs :

- Inscription à la course : 10 € pour les + de 18 ans / 5 € pour les 12-18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans.
- Repas : 10 €.
- Course + repas : 20 € pour les + de 18 ans / 15 € pour les 12-18 ans et 10 € pour les moins de 12 ans.

Lors de cette course 2 500 tee-shirts seront offerts aux participants et seront financés par des partenaires ou par la Ville de Rodez. Partenariat dont les modalités seront fixées ultérieurement par convention.

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026
Délibération N°2026-119

Les bénéfices de l'événement sportif seront reversés au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers - Région Occitanie et à La Ligue contre le cancer, à parts égales.

Les recettes et dépenses issues de l'opération octobre rose seront affectées sur le budget concerné au compte par nature dédié via une régie temporaire créée pour cette action.

Durant toute la semaine précédant la course, les associations notamment la Ligue contre le Cancer et l'ensemble des partenaires du pôle bien être santé des Haras proposeront gratuitement des animations, initiations, informations autour de la prise en compte de la pratique d'activités physiques, avant, pendant et après la maladie.

La Commission Ville Responsable et Solidaire a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération présenté.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, par 32 voix pour :

- approuve l'organisation de manifestations liées à l'opération « octobre rose » ;
- approuve les tarifs pour l'inscription à la course et le repas selon les modalités présentées ci-dessus ;
- approuve la collecte et le reversement de fonds au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers -Région Occitanie, La Ligue contre le cancer à parts égales ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Signé : Ewan FILOE
Acte dématérialisé

Le Maire
Signé : Stéphane MAZARS
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération
Publiée le 30 juin 2026
Transmise en Préfecture le 30 juin 2026